



# Option Arts plastiques

## - Seconde Option facultative -

Lycée Malherbe, Caen

Accès à l'**option Arts plastiques**, rentrée scolaire **2024-2025** (CLASSE DE **SECONDE**) :

Les élèves souhaitant suivre l'enseignement d'arts plastiques, s'inscrivent à l'**option facultative d'arts plastiques** au moment de leur inscription au lycée.

Les élèves intéressés doivent faire parvenir **au moment de leur inscription au lycée** un **dossier de candidature**. Ce dossier (lettre de motivation + dossier de travaux) sera **transmis entre le lundi 24 juin et le jeudi 4 juillet (au plus tard)**.

Composition du **dossier de candidature**

Le **dossier de candidature** est composé d'un **dossier de travaux** et d'une **lettre de motivation** :

- Le **dossier de travaux** sera composé d'un minimum de 2 à 3 pages de reproductions en couleurs de réalisations de l'élève. Il montrera la « diversité des approches » et l'implication de l'élève dans sa (ses) « pratique(s) artistique(s) ». Le dossier pourra être composé de travaux de nature variée (dessins/graphisme, peintures, photographies, réalisations en volume, objets, travaux numériques ou vidéos ... **tous types de travaux** relevant du champ des arts plastiques ou des arts appliqués). Il comptera 5 à 10 travaux et pourra (le cas échéant) renvoyer vers un espace d'exposition numérique (blog, compte...). Les réalisations gagneraient à être accompagnées de courts textes explicatifs.

- La **lettre de motivation** fera apparaître les goûts, les activités et les intentions de l'élève dans la poursuite de ce cursus.

Le dossier de candidature (travaux + lettre de motivation), est à transmettre au secrétariat du lycée : [ce.0140013n@ac-caen.fr](mailto:ce.0140013n@ac-caen.fr) de préférence **sous format numérique, PDF** ; en précisant pour l'objet de la demande : «Candidature Seconde, Option arts plastiques».

Les fichiers très volumineux peuvent être envoyés par « **WeTransfer** ».